

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion de la CDTIS

- Date : samedi 18 avril 2026 à 9h30 au District

- Ordre du jour :

- Suivi réglementaire
- Bilan des vérifications durant la période du 01 juillet 2025 au 20 avril 2026.
- Gestion des installations à vérifier durant la période du 20 avril au 30 juin 2026.

Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Actualisation des tests in-situ des terrains synthétiques

- Néant

Demande d'Avis Préalable installation

- Club de Peyrieu – passage en éclairage LED -document transféré à la ligue.
- Commune de Savigneux – passage en éclairage LED – document transféré à la ligue.

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Eclairage du stade du Cube de Tossiat NNI 014220101 - rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Terrain en Verbaou de Culoz NNI 011380201 – vérification effectuée – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Terrains Roger PETIT 1 et 2 de Valserhône NNI 010330101 et NNI 010330102 – rapports rédigés par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Terrain des Buclanes de Certines NNI 010690101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Eclairages des complexes sportifs 1 et 2 de Feillens NNI 011590101 et NNI 011590102 – rapports rédigés par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade de la Madeleine 1 de Replonges NNI 013200101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade municipal 1 de Saint André d'Huriat NNI 013340101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Programmation du mois d'avril 2026.

- Terrain de la prairie 2 de Meximieux NNI 012440102
- Eclairage du stade de l'Huppe de Montrevel en Bresse NNI 012660201

Pour la CDTIS : JF JANNET